

Les papys proxénètes risquent la prison

mercredi 19 janvier 2022 00:42

Poursuite dans le cadre de la location de salons situés rue Marnix.

Les papys proxénètes risquent la prison

LWS



Rue Marnix à Seraing. TVA

Le tribunal correctionnel de Liège a réservé trois jours à l'examen d'un dossier de proxénétisme visant une vingtaine de prévenus poursuivis dans le cadre de la location de salons situés rue Marnix.

ON REPROCHE AUX PRINCIPAUX PRÉVENUS D'AVOIR, ENTRE 2012 ET 2015, TENU DES MAISONS DE DÉBAUCHE, INCITÉ À LA DÉBAUCHE, EXPLOITÉ LA PROSTITUTION, MAIS AUSSI RÉALISÉ DES FAUX POUR MASQUER LE MONTANT RÉEL DES LOYERS QU'ILS IMPOSAIENT AUX FILLES. IL Y AVAIT, A RELEVÉ LE SUBSTITUT QUI A REQUIS CE MARDI, PARFOIS JUSQU'À TROIS PERSONNES AU-DESSUS D'ELLES, QUI SE « SERVAIENT » SUR L'ARGENT QU'ELLES RENTRAIENT. TROIS PEINES DISTINCTES, POUR UN TOTAL DE QUATRE ANS ET 10 MOIS DE PRISON (ET DE LOURDES AMENDES), ONT ÉTÉ REQUISES CONTRE LUC, 65 ANS, NÉ À LIÈGE ET DÉSORMAIS DOMICILIÉ AU BURKINA FASO. UNE PEINE DE

DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT A ÉTÉ DEMANDÉE CONTRE JEAN-LOUIS, 73 ANS, QUI AVAIT « UNE POSITION NUISIBLE DANS L'ORGANISATION », A SOULIGNÉ LE SUBSTITUT. SOPHIE, 43 ANS ET QUI A DISPARU DANS LA NATURE, RISQUE 15 MOIS D'EMPRISONNEMENT, TANDIS QUE DES PEINES D'UN AN ONT ÉTÉ SOLLICITÉES CONTRE MICHÈLE, UNE HERVIENNE DE 51 ANS QUI AURAIT AMENÉ UNE AIDE RÉGULIÈRE POUR LES FAITS, CONTRE RAYMOND, 71 ANS, ÉTABLI AU LUXEMBOURG, ET CONTRE UN SÉRÉSIEEN DE 71 ANS QUI A DES ANTÉCÉDENTS SPÉCIFIQUES. LES AUTRES PRÉVENUS, CERTAINS MOINS ÂGÉS QUE LES PRÉCITÉS, ONT ÉTÉ IMPLIQUÉS À DES DEGRÉS BIEN MOINS ÉLEVÉS, ET LE MINISTÈRE PUBLIC NE S'EST PAS OPPOSÉ À DES MESURES DE SUSPENSION DU PRONONCÉ OU DES PEINES DE TRAVAIL. UN ACQUITTEMENT A ÉTÉ AUSSI REQUIS.

LE PRINCIPAL PRÉVENU EST LOIN D'ÊTRE INCONNU DE LA JUSTICE, ET IL AVAIT FAIT PARLER DE LUI À L'OCCASION D'UN VOL DE PLUS D'UN MILLION D'EUROS DE LINGOTS D'OR, JUGÉ À LIÈGE EN 2014. LES LINGOTS APPARTENAIENT AU TRUST DU PÈRE DE 2 DES PRÉVENUS, QUI ESTIMAIT QUE CET ARGENT DEVAIT LUI REVENIR ET AVAIT MENÉ AVEC LUC UNE EXPÉDITION JUSQU'À UNE BANQUE AUTRICHIENNE, À VIENNE, POUR VIDER LE COFFRE DE LA VICTIME. SUITE CE MERCREDI.

À partir de l'adresse

<https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2022-01-19,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2022-01-19,LIEGE,1|4>